

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 136 Freitag, 15.07.2005 123. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: INTRASON SA, Rue de la Mèbre 8,  
**1020 RENENS**
2. *Déclaration de faillite*: 07.04.2005
3. *Suspension de faillite*: 16.06.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 25.07.2005
5. *Avance de frais*: CHF 6'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques*: but « commerce, distribution et location de biens mobiliers, matériels, appareils et installations de reproduction musicale et de traitement du son et de l'image, tels que radios, enregistreurs, lecteurs de cassettes, tourne-disques, haut-parleurs, téléviseurs, appareils photographiques, caméras, projecteurs et instruments de musique ; entretien et réparation de biens mobiliers »

Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne

(00118957)